

un tel état de choses. Dans la ville de Toronto, d'où je viens, il y a beaucoup de misère; il y a en cet endroit plus de misère que je n'en ai vu depuis nombre d'années, due en grande partie à d'autres circonstances auxquelles j'ai fait allusion, et si les honorables messieurs voulaient lire les rapports de ceux qui s'intéressent aux organisations qui ont pour but les secours aux œuvres de charité dans cette ville, ils constateraient un état de choses bien différent de celui qu'ils pourraient être disposés à nous donner.

Il en est ainsi de Montréal, où, je crois, l'honorable député de Glengarry (M. Macmaster) réside. Pas plus tard qu'hier, je lisais un rapport de la *St. George Society* relativement à l'état de choses qui existe en cette ville. Pour ce qui est de London, je ne sais ce que l'honorable directeur général des postes aura à en dire, mais je trouve, positivement, M. l'Orateur, je trouve qu'on se propose d'établir—quelle industrie croyez-vous maintenant? Eh bien, monsieur, c'est un fourneau économique, et qui croyez-vous a proposé la chose? Eh bien, c'est l'organe de l'honorable monsieur, le principal journal conservateur de la partie occidentale de la province, le *Free Press* de London, qui, le 5 janvier, a dit :

Le temps froid qu'il fait actuellement doit faire souffrir beaucoup de gens. Les pauvres "qui sont toujours parmi nous" reçoivent du public certains secours. Depuis nombre d'années, le fonds créé pour secourir les nécessiteux qui le méritent a été suffisant et pourvu d'un bon système d'administration.

On fit ensuite remarquer que des immigrés sont arrivés, et l'on ajoute :

La saison d'hiver est une période particulièrement dure pour l'étranger dépourvu de moyens. La condition de ces hommes a fait surgir l'idée de la création de fourneaux économiques, et c'est ce que l'on fait à Toronto. Pourquoi la même chose ne pourrait-elle se faire ici? C'est un moyen simple, efficace et peu dispendieux de secourir ceux qui ont faim, et nous croyons que cela forme partie du système de secours pour les mois d'hiver. L'existence d'un fourneau économique public protégerait les maîtres de maisons de l'importunité des vagabonds, en même temps qu'elle concourrait puissamment à l'œuvre de secours dans cette ville. On a déjà auparavant établi un fourneau économique ici, qui a eu d'excellents résultats; on en a considéré le fonctionnement comme une bénédiction, et nombre de personnes en ont bénéficié.

Nous faisons aujourd'hui cette recommandation, car on trouvera bientôt qu'il est nécessaire d'organiser, d'après un plan convenable, un essai de charité chrétienne en vue de la dure saison d'hiver, ainsi qu'à cause de la présence de nombreux étrangers aussi bien que de citoyens qui ont besoin de pareils secours.

Et puis, n'ai-je pas assisté à des assemblées qui succédaient à d'autres assemblées et dans lesquelles on m'a dit : "Il n'y a plus de fourneaux économiques maintenant!" N'ai-je pas souvent entendu les ministres de la couronne faire remarquer le fait qu'on ne voyait plus de fourneaux économiques? Je ne jurerais pas que l'honorable directeur général des postes n'ait pas, dans un de ces discours qui ont illuminé la péninsule occidentale, fait allusion à la rareté des fourneaux économiques et au fait que cette industrie n'existait plus. Et aujourd'hui, dans la ville même qu'il représente, son propre organe propose comme chose nécessaire l'établissement d'un fourneau économique. Et je remarque qu'un des *aldermen* a déclaré qu'il y a actuellement dans cette ville 1,300 ou 1,400 immigrés sans emploi. Je suis très heureux d'apprendre que le nombre des immigrés, bien qu'il n'atteigne pas le chiffre modéré dont on parlait à la dernière session, soit devenu si considérable. On nous a dit que nous en aurions au moins 150,000, et l'on nous disait que c'était là une estimation très modérée. On nous dit aujourd'hui que le nombre est de 133,000. C'est approcher d'une façon très satisfaisante le chiffre prévu. Je ne suis pas aussi certain que ces chiffres puissent soutenir l'examen. La difficulté dans laquelle je me trouve est encore augmentée du caractère incertain du rapport dont j'ai parlé il y a un instant, vu que l'honorable député de Glengarry nous a dit que, sur ce nombre, il y en avait 4,000 qui nous venaient des États-Unis. L'honorable député de Lévis nous a dit qu'il y en avait 10,000. Je ne sais pas exactement où se trouvent les 6,000 autres. Mais, M. l'Orateur, j'ai fait remarquer à la dernière session —et je ne me livrerai pas aujourd'hui à l'examen des

chiffres, attendu que j'aurai plus tard occasion de revenir sur la question—qu'il doit y avoir quelque chose de complètement inexact dans ces rapports, ou que l'inexactitude réside dans le résultat à déduire des renseignements que nous pouvons nous procurer. Soit que vous le déduisiez du recensement ou des rapports municipaux, il y a, dans une proportion considérable, un déplacement de nos nationaux causé par la population immigrante; et, loin d'être stationnaire, cette population ne fait, dans une large mesure, que passer ici. Je dis que de la statistique mise devant nous, il est impossible de tirer une autre conclusion que celle basée sur les chiffres qui ont été donnés. Je réitère aussi ce que j'ai dit dans une occasion antérieure, que les rapports annuels de la province de l'Ontario, les seuls, je crois, auxquels nous puissions avoir accès, indiquent que la proportion de l'accroissement de la population, pendant les quatre années qui ont précédé les quatre dernières, a été de beaucoup plus considérable que dans ces quatre dernières années. Et il est extraordinaire que ceci soit vrai non-seulement lorsqu'il s'agit de la population rurale de l'Ontario, mais encore lorsqu'il s'agit de la population des villes; et que pendant ces quatre années, durant lesquelles on a dit que la prospérité de cette province s'est si fortement accrue grâce au tarif dû à la politique du gouvernement, la proportion de l'accroissement de la population des villes soit si remarquablement plus faible que dans les quatre années précédentes qu'on a données comme des années de mouvement rétrograde. Cette question est soumise, dans le discours du Trône, à un traitement assez négligé. On nous dit qu'il y a eu une forte immigration, et l'on nous dit encore que les améliorations apportées aux voies de transport par terre, ou le bon marché de ce transport, vont nous être d'un grand secours l'année prochaine. Mais, monsieur, je croyais que ce sujet serait traité beaucoup plus au long dans le discours du Trône, et je suis sûr que le député de Lévis, qui a parlé avec tant de force de l'importance du rapatriement, doit avoir éprouvé lui-même—bien qu'il n'ait pas cru bon de l'exprimer—un sentiment de déception en voyant qu'on faisait si peu de cas de cette question dans le discours du Trône.

Monsieur l'Orateur, depuis quelques années, ce n'est pas seulement dans le discours du Trône que nous entendons parler des intentions des ministres au sujet de la législation de la session. Dans un banquet qui lui a été donné à Montréal, en octobre dernier, l'honorable ministre des travaux publics a fait remarquer ce qui a été exécuté en ce sens. Je me propose de compléter par quelques passages tirés de cette déclaration ministérielle, les renseignements donnés au parlement par le discours du Trône. L'honorable député a déclaré qu'il y avait trois grandes questions invoquées par le gouvernement pour réclamer la confiance du pays—trois grandes questions politiques : la Confédération elle-même, dont il accorde tout le mérite au parti conservateur seul; le chemin de fer du Pacifique, qu'il ne nous a pas dit alors devoir exiger encore plus d'aide de notre part, et la "politique nationale." Lisons. L'honorable monsieur a dit :

Et, messieurs, cette démonstration constitue encore une approbation des grandes mesures qui ont été prises par le gouvernement dont je fais partie. D'abord il y a eu l'acte fédératif, et depuis que nous sommes revenus au pouvoir, nous avons adopté la politique nationale et l'acte relatif au chemin de fer du Pacifique; et finalement nous avons adopté un autre projet qui n'est guère moins important et qui a rapport à l'encouragement à donner à l'immigration qui se dirige vers notre pays.

Faisant alors l'histoire, selon la version qu'il a adoptée, des trois autres mesures, il s'attache au projet relatif à l'immigration, et il dit :

Mais, messieurs, notre mission ne serait qu'à moitié remplie si nous allions oublier que nous avons, de l'autre côté de la 45^{me} ligne de latitude, un grand nombre de nos compatriotes qui ne désiraient rien tant que de revenir au pays, s'asseoir à la table de la famille, manger avec nous et gagner leur vie sous les institutions qui existent actuellement au Canada. (Applaudissements bruyants.) Je n'ai pas besoin de dire, messieurs, que j'éprouve la plus grande satisfaction et le plus grand plaisir à me voir en état de vous annoncer ce soir que le gouvernement